

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2013-2014)
LE 10 DÉCEMBRE 2013**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Madame Josée Thibaudeau, directrice adjointe de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph, de Monsieur Joël Bouthillier, directeur adjoint de l'école Louis-Philippe-Paré, de Christiane Lachapelle-Perron, directrice de l'école Jean-Leman et d'un enseignant de l'École de formation professionnelle de Châteauguay.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2013 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15)
Suzanne Gaudette (8)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4) / Arrivée à 20 h 20
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Veilleux (9)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)
Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Stéphane Bessette (1)
Claude Deschênes (13)
André Dugas (11) / Arrivée à 20 h 10
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alain Lemieux (21)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE

Circonscription n° 16 – Poste vacant suite à la démission de Madame Josyane Desjardins.

RAPPORT ANNUEL 2012-2013 – PRÉSENTATION À LA POPULATION

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, fait la présentation publique du Rapport annuel à la population 2012-2013. Un document est déposé sous la cote 02.00.

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Anne-Marie Signori, parent à l'école Jean-Leman – Secteur des A

Elle dépose une lettre adressée à Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente du conseil des commissaires.

À 20 h 10, Monsieur André Dugas, commissaire, prend son siège.

Monsieur Jean-François Corriveau, parent à l'école Jean-Leman – Secteur des A

Il fait la lecture d'une lettre d'appui du maire de Candiac, Monsieur Normand Dyotte, adressée à Madame Michelle Fournier, directrice générale, en lien avec le redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Candiac.

Il fait également la lecture d'une lettre d'appui provenant du député de la Ville de La Prairie, Monsieur Stéphane Le Bouyonnec, adressée à Madame Michelle Fournier, directrice générale, en lien avec le redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Candiac.

À 20 h 20, Madame Diane Soucy, commissaire, prend son siège.

Madame Karine Nolet, parent à l'école Jean-Leman – Secteur des A

Elle expose ses préoccupations quant au redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Candiac.

C.C.-3669-12-13 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2013

- 06.02 Nomination du commissaire de la circonscription n° 16
 - 06.02.01 Procédure d'élection – Adoption
 - 06.02.02 Désignation de deux scrutateurs
 - 06.02.03 Désignation – Secrétaire d'élection
- 06.03 Intensification de la démarche de la CSDGS auprès du MELS en lien avec l'offre de services aux élèves handicapés **(Modification)**
- 06.04 Projet de loi n° 63 : Loi sur le financement de certaines commissions scolaires pour les exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016
- 06.05 Comités statutaires du conseil des commissaires – Comité de vérification / Nomination d'un représentant
- 06.06 Demande de révision de décision/Demande d'expulsion **(Retiré)**

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- 14.01 Désignation
 - 14.01.01 Concours québécois en entrepreneuriat
- 14.02 Coups de cœur

15.00 COMITÉ DE PARENTS

- 15.01 Compte rendu de la rencontre du 16 octobre 2013

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Protecteur de l'élève – Rapport annuel 2012-2013
- 18.03 Lettre – Ville de Candiac – Redécoupage des écoles primaires
- 18.04 Lettre – Député de La Prairie **(Ajout)**
- 18.05 Lettre – Ville de La Prairie **(Ajout)**
- 18.06 Historique du budget du comité de parents entre 2008-2009 et 2012-2013 **(Ajout)**

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Maude Rousseau, protecteur de l'élève, présente son rapport annuel 2012-2013, tel que déposé sous la cote 18.02.

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

Redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Candiac

Document transmis le 15 novembre 2013. Ce sujet est réglé.

1. Projet de calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2014-2015 : projet à autoriser pour la consultation

En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3670-12-13

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2013

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2013.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2013 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 NOMINATION DU COMMISSAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION N° 16

C.C.-3671-12-13

06.02.01 PROCÉDURE D'ÉLECTION – ADOPTION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, explique la procédure d'élection.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'adopter la procédure d'élection telle que déposée sous la cote 06.02.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3672-12-13

06.02.02 NOMINATION DU COMMISSAIRE – DÉSIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que **Monsieur André Guérard**, directeur général adjoint, et **Madame Louise Beaupré**, directrice générale adjointe, soient nommés scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3673-12-13

06.02.03 NOMINATION DU COMMISSAIRE – DÉSIGNATION – SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, remercie toutes les candidates et tous les candidats pour avoir déposé leur candidature.

Elle invite les neuf candidates et candidats à se présenter. Une période de trois minutes est allouée à chacune et chacun.

Monsieur Stéphane Desjardins, candidat, s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

Madame Francine Bonicalzi, candidate, s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

Madame Ghislaine Couture Sylvain, candidate, s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

Madame Josianne Moreau, candidate, s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

Monsieur Denis Sicard, candidat, s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

Madame Guilaine LeBel, candidate, s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

Madame Raja Habbal, candidate, s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

Monsieur Louis Robert O'Connell, candidat, s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

Madame Sophia Plante, candidate, s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

On procède au vote selon la procédure d'élection préalablement adoptée et qui se résume comme suit :

1^{er} tour de scrutin : les membres du conseil des commissaires sont appelés à voter par scrutin secret pour un des candidats parmi les huit candidatures conformes reçues.

2^e tour de scrutin : le ou les candidats qui ont reçu le moins de votes sont retirés; alors tous les commissaires sont appelés à voter par scrutin secret pour les candidats admissibles au 2^e tour de scrutin.

3^e tour de scrutin et suivant : le ou les candidats qui ont reçu le moins de votes sont retirés; tous les commissaires votent par scrutin secret pour les candidats admissibles au 3^e tour de scrutin et suivant, et ce, jusqu'à l'obtention de la majorité simple (50 % + 1) pour un candidat; la présidente du conseil des commissaires nommera alors le commissaire ayant obtenu la majorité simple de votes (50 % +1).

- CONSIDÉRANT la démission de Madame Josyane Desjardins;
- CONSIDÉRANT l'article 191 de la *Loi sur les élections scolaires* qui stipule que : « Le mandat d'un commissaire prend fin :
1° ...
2° s'il démissionne
3° »;
- CONSIDÉRANT l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* qui stipule que « s'il reste entre 12 et 4 mois à écouler avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale et que le poste d'un commissaire devient vacant, le conseil des commissaires comble ce poste dans les 30 jours de la fin du mandat, après consultation du comité de parents institué en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3). La personne ainsi nommée doit posséder les qualités requises pour être commissaire »;
- CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité de parents selon l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*;
- CONSIDÉRANT la consultation auprès des présidences du conseil d'établissement des écoles et des centres de la commission scolaire;
- CONSIDÉRANT l'avis public concernant la recherche de candidatures au poste de commissaire paru le mercredi 13 novembre 2013 dans le journal « Le Reflet »;
- CONSIDÉRANT les qualités requises pour être commissaire selon les articles 20 et 21 de la *Loi sur les élections scolaires*.

Suite aux résultats du premier tour de scrutin, puisqu'un candidat a obtenu plus de la majorité simple, Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, confirme la nomination de **Madame Sophia Plante**, à titre de commissaire, représentant la circonscription n° 16 à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour la durée non écoulée du poste laissé vacant.

C.C.-3675-12-13

06.03 INTENSIFICATION DE LA DÉMARCHE DE LA CSDGS AUPRÈS DU MELS EN LIEN AVEC L'OFFRE DE SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT la situation pénible vécue par plusieurs de nos élèves lourdement handicapés du territoire des Grandes-Seigneuries qui doivent être transportés à Montréal pour des services spécialisés faute de place en Montérégie;
- CONSIDÉRANT l'accroissement important de cette clientèle sur le territoire année après année;
- CONSIDÉRANT que le point de service sous-régional de l'école Gérin-Lajoie a atteint sa capacité maximale d'accueil pour ces élèves;

CONSIDÉRANT que la région administrative n° 16 n'a plus la capacité d'offrir des services éducatifs à caractère régionaux;

CONSIDÉRANT les travaux majeurs de réfection entraînant la fermeture des voies d'accès des ponts Mercier et Champlain, sans compter ceux prévus sur l'échangeur Turcot pour plusieurs années;

CONSIDÉRANT une volonté affirmée de desservir davantage notre population scolaire lourdement handicapée le plus près possible de leur lieu de résidence.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries intensifie sa démarche auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin :

d'accroître le nombre de places attribuées à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour réaliser son mandat sous-régional;

d'ajouter à son mandat d'offre d'enseignement secondaire et d'inclure explicitement le préscolaire 4 ans handicapé;

de demander un support financier tangible pouvant supporter cet ajout;

d'établir un échéancier de travail rapide qui pourrait permettre l'accessibilité à un point de service dès septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 21 h 45, Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, quitte son siège.

C.C.-3676-12-13

06.04 PROJET DE LOI N° 63 : LOI SUR LE FINANCEMENT DE CERTAINES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2014-2015 ET 2015-2016

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le financement de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire doit être équitable afin de permettre à chaque élève, d'où qu'il provienne au Québec, de recevoir des services éducatifs lui permettant de développer son plein potentiel;

CONSIDÉRANT que le financement apporté par la taxe scolaire au cours des dernières années a montré ses limites et que celui-ci doit être revu tout en conservant le principe d'équité dans les ressources disponibles entre commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que l'actuel projet de loi n° 63 maintiendrait une iniquité puisqu'il ferait supporter des pertes de revenus importantes à certaines commissions scolaires seulement et que ces pertes sont relatives à la richesse foncière; alors que cette dernière n'est pas accessible via le produit maximal de la taxe, limitant ainsi leur pouvoir de taxation.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de dénoncer le présent projet de loi;

de demander au Gouvernement de retirer le projet de loi n° 63 qui pénaliserait, si adopté tel quel, les services éducatifs des élèves des commissions scolaires en forte croissance démographique au détriment de celles qui n'ont pas eu d'aide additionnelle pour la réduction du compte de taxe scolaire depuis 2007;

de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de revoir les pratiques fiscales via la Table Québec/MELS/Commissions scolaires afin de rétablir l'équité entre les contribuables du Québec par équité pour les élèves du Québec;

de transmettre cette résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Madame Marie Malavoy, à la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Madame Josée Bouchard, ainsi qu'à toutes les commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.05 COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – COMITÉ DE VÉRIFICATION / NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT

On demande de retirer ce sujet et de le reporter à la séance ordinaire du mardi 21 janvier 2014.

06.06 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION/DEMANDE D'EXPULSION

Ce sujet est retiré.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 DÉSIGNATION

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, présente le dossier.

C.C.-3677-12-13

14.01.01 CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de

représentation et de formation
présentement en vigueur à la commission
scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret,
commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent
Monsieur André Dugas, commissaire, ainsi que **Madame
Suzanne Gaudette**, commissaire, à titre de membres du jury
à l'échelon local (C.S) pour le Concours québécois en
entrepreneuriat 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.02 COUPS DE CŒUR

Rien à signaler.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE 2013

Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents,
niveau secondaire, fait un état de situation de la dernière rencontre du
comité de parents. Le compte rendu de la rencontre du comité de
parents du 16 octobre 2013 est déposé sous la cote 15.01.

À 21 h 55, Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, reprend son
siège.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION
GÉNÉRALE**

Madame Marie-Louise Kerneïs commente le sujet 18.06 relativement au
comité de parents.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

18.02 PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – RAPPORT ANNUEL 2012-2013

**18.03 LETTRE – VILLE DE CANDIAC – REDÉCOUPAGE DES ÉCOLES
PRIMAIRES**

18.04 LETTRE – DÉPUTÉ DE LA PRAIRIE

18.05 LETTRE – VILLE DE LA PRAIRIE

**18.06 HISTORIQUE DU BUDGET DU COMITÉ DE PARENTS ENTRE
2008-2009 ET 2012-2013**

C.C.-3678-12-13

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
D:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2013-2014\5. 10 décembre 2013 - 1310-015.doc